

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS RHIN-BRISACH

Enquête publique relative au projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Par arrêté en date du 11 août 2020, le Président de la Communauté de Communes a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes Pays Rhin Brisach, destiné à définir le Projet d'Aménagement et de Développement Durables de la Communauté de Communes ainsi que la réglementation d'urbanisme relative à l'utilisation des sols.

À cet effet, Monsieur Francis KOLB, Directeur des Services Techniques de la fonction publique territoriale (retraité), a été désigné en tant que Président de la commission d'enquête par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg. Ladite commission d'enquête est également composée de deux membres titulaires : Mme Solange GARIN, Chef du Génie Sanitaire (retraîtée) et Madame Yvette BAUMANN, Contrôleur Principal de la DGFIP (retraîtée).

L'enquête publique se déroulera durant 34 jours consécutifs du mardi 8 septembre 2020 à 8h30 au lundi 12 octobre 2020 à 12h.

Le tableau suivant détaille les modalités de consultation du dossier et d'accès aux registres d'enquêtes, qui seront accessibles pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture des locaux. De plus, ce même tableau présente les dates pendant lesquelles la commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres se tiendra à la disposition du public lors de permanences :

Lieux	Adresse	Éléments consultables au format numérique sur poste informatique	Éléments consultables au format papier	Dates des permanences	Horaires des permanences
Communauté de Communes désignée siège de l'enquête publique	16 rue de Neuf-Brisach BP 20045 - 68600 VOLGELSHEIM	Dossier complet	Dossier complet	mardi 8 septembre	09h-11h
				lundi 12 octobre	9h-12h
				mardi 22 septembre	14h-16h
Mairie d'Algolsheim	10 Grand'Rue 68600 ALGOLSHEIM	Dossier complet	Plans de zonage, OAP sectorielles et éléments réglementaires	lundi 28 septembre	14h-16h
Mairie d'Appenwihr	6 rue Principale 68280 APPENWIHR	Dossier complet	Plans de zonage, OAP sectorielles et éléments réglementaires	mercredi 9 septembre	09h-11h

Mairie d'Artzenheim	19 rue du Sponeck 68320 ARTZENHEIM	Dossier complet	Plans de zonage, OAP sectorielles et éléments réglementaires	lundi 14 septembre	14h-16h
Mairie de Balgau	Place du Curé Didierjean 68740 BALGAU	Dossier complet	Plans de zonage, OAP sectorielles et éléments réglementaires	mardi 15 septembre	16h-18h
Mairie de Baltzenheim	20 rue Principale 68320 BALTZENHEIM	Dossier complet	Plans de zonage, OAP sectorielles et éléments réglementaires	lundi 5 octobre	10h-12h
Mairie de Biesheim	13 Grand'Rue 68600 BIESHEIM	Dossier complet	Plans de zonage, OAP sectorielles et éléments réglementaires	mardi 29 septembre	15h-17h
Mairie de Blodelsheim	39 rue du Général de Gaulle 68740 BLODELSHEIM	Dossier complet	Plans de zonage, OAP sectorielles et éléments réglementaires	jeudi 17 septembre	15h-17h
Mairie de Dessenheim	14 Grand'Rue 68600 DESSENHEIM	Dossier complet	Plans de zonage, OAP sectorielles et éléments réglementaires	mercredi 30 septembre	9h-11h
Mairie de Durrenentzen	24 rue de l'Ill 68320 DURRENENTZEN	Dossier complet	Plans de zonage, OAP sectorielles et éléments réglementaires	jeudi 10 septembre	17h-19h
Mairie de Fessenheim	35 rue de la Libération 68740 FESSENHEIM	Dossier complet	Plans de zonage, OAP sectorielles et éléments réglementaires	jeudi 24 septembre	15h-17h
Mairie de Geiswasser	2 rue de l'Église 68600 GEISWASSER	Dossier complet	Plans de zonage, OAP sectorielles et éléments réglementaires	mardi 29 septembre	15h-17h
Mairie de Heiteren	4 route de Strasbourg 68600 HEITEREN	Dossier complet	Plans de zonage, OAP sectorielles et éléments réglementaires	vendredi 11 septembre	09h-11h
Mairie de Hettenschlag	10 rue de Dessenheim 68600 HETTENSCHLAG	Dossier complet	Plans de zonage, OAP sectorielles et éléments réglementaires	samedi 12 septembre	09h-11h

Mairie de Hirtzfelden	17 A rue de la République 68740 HIRTZFELDEN	Dossier complet	Plans de zonage, OAP sectorielles et éléments réglementaires	jeudi 10 septembre	10h-12h
Mairie de Kunheim	56 rue Principale 68320 KUNHEIM	Dossier complet	Plans de zonage, OAP sectorielles et éléments réglementaires	mardi 15 septembre	15h-17h
Mairie de Logelheim	1 place du Général de Gaulle 68280 LOGELHEIM	Dossier complet	Plans de zonage, OAP sectorielles et éléments réglementaires	samedi 19 septembre	09h-11h
Mairie de Munchhouse	2 rue de Hirtzfelden 68740 MUNCHHOUSE	Dossier complet	Plans de zonage, OAP sectorielles et éléments réglementaires	lundi 21 septembre	16h-18h
Mairie de Namsheim	3 rue du Rhin 68740 NAMBSHEIM	Dossier complet	Plans de zonage, OAP sectorielles et éléments réglementaires	vendredi 25 septembre	15h-17h
Mairie de Neuf-Brisach	4 rue de l'Hôtel de Ville 68600 NEUF-BRISACH	Dossier complet	Plans de zonage, OAP sectorielles et éléments réglementaires	mardi 6 octobre	15h-17h
Mairie d'Obersaasheim	22 rue du Maréchal Leclerc 68600 OBERSAASHEIM	Dossier complet	Plans de zonage, OAP sectorielles et éléments réglementaires	vendredi 18 septembre	14h-16h
Mairie de Roggenhouse	4 rue d'Ensisheim 68740 ROGGENHOUSE	Dossier complet	Plans de zonage, OAP sectorielles et éléments réglementaires	mardi 15 septembre	11h-13h
Mairie de Rumersheim-le-Haut	3 rue des Lilas 68740 RUMERSHEIM-LE-HAUT	Dossier complet	Plans de zonage, OAP sectorielles et éléments réglementaires	jeudi 8 octobre	15h-17h
Mairie de Rustenhart	2 rue de l'Église 68740 RUSTENHART	Dossier complet	Plans de zonage, OAP sectorielles et éléments réglementaires	mardi 6 octobre	09h-11h
Mairie d'Urschenheim	5 rue de la 1ère Armée Française 68320 URSCHENHEIM	Dossier complet	Plans de zonage, OAP sectorielles et éléments réglementaires	jeudi 8 octobre	09h-11h

Mairie de Vogelgrun	4 Grand'Rue 68600 VOGELGRUN	Dossier complet	Plans de zonage, OAP sectorielles et éléments réglementaires	mercredi 7 octobre	09h-11h
Mairie de Volgelsheim	16 rue de la Paix 68600 VOLGELSHEIM	Dossier complet	Plans de zonage, OAP sectorielles et éléments réglementaires	mercredi 7 octobre	14h-16h
Mairie de Weckolsheim	21 rue Principale 68600 WECKOLSHEIM	Dossier complet	Plans de zonage, OAP sectorielles et éléments réglementaires	jeudi 1 octobre	14h-16h
Mairie de Widensolen	15 rue de l'Église 68320 WIDENSOLEN	Dossier complet	Plans de zonage, OAP sectorielles et éléments réglementaires	jeudi 1 octobre	08h-11h
Mairie de Wolfgantzen	35 rue Principale 68600 WOLFGANTZEN	Dossier complet	Plans de zonage, OAP sectorielles et éléments réglementaires	samedi 26 septembre	09h-11h

Le maître d'ouvrage du projet de PLUi est la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach. Toute information relative à l'enquête publique peut être demandée par écrit à Monsieur Gérard HUG, Président de la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach, au siège la Communauté de Communes (16 rue de Neuf-Brisach BP 20045 - 68600 VOLGELSHEIM).

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique complet et consigner ses observations sur les registres d'enquête déposés au siège de la Communauté de Communes et dans les mairies concernées (détails dans le tableau ci-dessus) ou les adresser par écrit au Président de la commission d'enquête, au siège de l'enquête à la Communauté de Communes (16 rue de Neuf-Brisach BP 20045 - 68600 VOLGELSHEIM). En outre, le public pourra consigner ses observations sur le registre dématérialisé tenu à sa disposition sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/2068> pendant toute la durée de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique complet sera également consultable sur le site internet de la Communauté de Communes : <https://www.paysrhinbrisach.fr/> pendant toute la durée de l'enquête.

À l'issue de l'enquête publique, le président de la commission d'enquête transmet dans un délai de 30 jours au Président de la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach, le dossier d'enquête avec le rapport de la commission d'enquête publique ainsi que les conclusions motivées de la commission sur le projet de PLUi arrêté soumis à l'enquête publique.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions de la commission d'enquête au siège de la Communauté de Communes et dans les mairies des communes membres aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique ainsi que sur le site internet de la Communauté de Communes.

Une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête sera également tenue à la disposition du public à la préfecture du Haut-Rhin et à la sous-préfecture de Colmar pendant un an.

Au terme de l'enquête publique et de la remise du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, le Conseil Communautaire se prononcera par délibération sur l'approbation du PLUi.